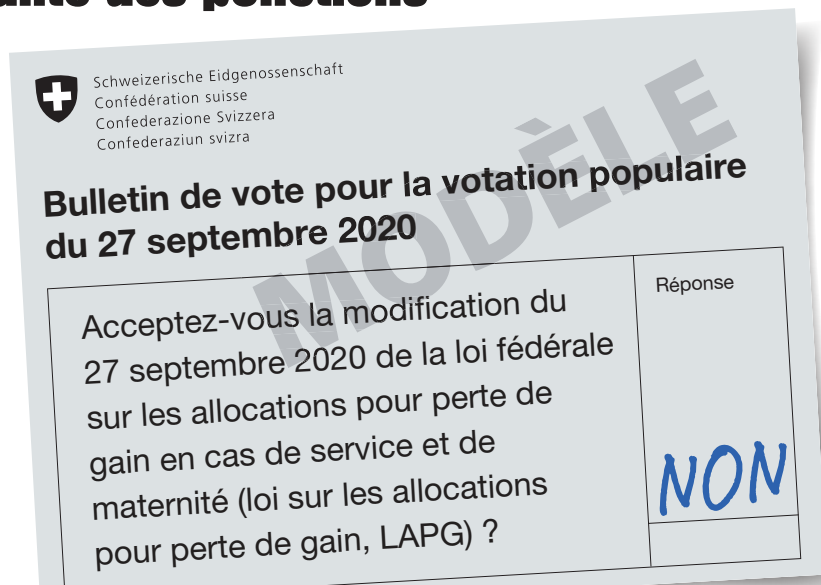


**Stopper la hausse constante des ponctions sur les salaires –
voici comment il faut voter pour qu'il vous reste plus d'argent dans votre porte-monnaie!**



**Stopper la hausse constante des ponctions sur les salaires!
Aidez-nous! Soutenez notre campagne sur www.ponctions-salaires.ch**

Comité contre la hausse constante des ponctions sur les salaires, Case postale 3166, 8034 Zurich



Attention!
Voleurs de salaire

**Coûteux
congé
de paternité** **NON**

Comité contre la hausse constante des ponctions sur les salaires, Case postale 3166, 8034 Zurich

ponctions-salaires-non.ch

Nous disons **NON** à la hausse constante des ponctions sur les salaires:



Casimir Platzer
Président GastroSuisse

« Un congé de paternité imposé par la loi n'est pas supportable financièrement face à la crise économique provoquée par la pandémie Covid-19 et face à l'explosion des charges sociales. »



Peter Spuhler
anc. conseiller national UDC
Chef d'entreprise

« Aussi longtemps que le financement des institutions sociales comme l'AVS et l'AI n'est pas durablement assuré, nous n'avons pas le droit d'étendre l'Etat social. »



Hans-Ulrich Bigler
anc. conseiller national PLR
Directeur USAM, ZH

« Nous sommes plongés dans une grave crise économique. Un congé de paternité ordonné par l'Etat est un luxe inabordable! Il est évident que nous devons renoncer à cette coûteuse augmentation des prestations sociales. »



Diana Gutjahr
Conseillère nationale UDC
Entrepreneur TG

« Le congé de paternité exigé par la loi est une atteinte au marché du travail libéral et nuit donc à nos PME. »



Rolf Dörig
Président du CA de Swiss Life

« Notre prévoyance vieillesse n'est pas garantie à long terme. Dans un contexte toujours plus difficile pour les salariés et les employeurs, il faut renoncer à créer une charge supplémentaire sous la forme d'un congé de paternité. »



Marcel Dobler
Conseiller national PLR
Entrepreneur, SG

« Chaque père est libre de rester auprès de sa famille après une naissance. Il n'est pas nécessaire à cet effet de faire financer un congé payé par la collectivité et d'étendre ainsi l'Etat social! »



Yves Nidegger
Conseiller national UDC, GE

« Comme père de cinq enfants, je trouve qu'il est acceptable pour un père de prendre deux semaines de vacances après une naissance. Ce congé ne doit cependant pas être payé par une augmentation des ponctions sur tous les salaires. »

Payer des millions pour un petit nombre de personnes?

1. **NON** à la hausse constante des ponctions sur les salaires!

Il nous reste toujours moins d'argent pour vivre parce qu'on déduit toujours plus de notre salaire durement gagné pour les impôts et les assurances sociales. Et voilà que les salariés et les employeurs devraient payer 250 millions de francs de plus!

2. **NON**, parce qu'il n'est pas tolérable que tous paient pour un petit nombre!

Cette nouvelle assurance sociale impose à tous une augmentation des déductions sur les salaires pour financer deux semaines de vacances à un petit nombre d'hommes parce qu'ils deviennent pères.

3. **NON** à de nouvelles charges imposées à nos institutions sociales endettées!

Le financement de nos institutions sociales comme l'AVS et l'AI n'est pas assuré à long terme. De lourdes primes d'assurance-maladie écrasent la population. La crise Covid-19 force les institutions sociales et la Confédération à faire des dettes par milliards. Et voilà qu'on nous demande de payer une nouvelle assurance sociale pour des hommes qui deviennent pères!

4. **Non** à de nouvelles charges pour les PME, les arts et métiers!

Nos PME et entreprises artisanales souffrent déjà de coûts excessivement élevés. Et maintenant elles devraient payer deux semaines de vacances pour les pères! Leur compétitivité en sera forcément réduite.

5. **NON**, afin d'éviter que les grands groupes déplacent leurs coûts sur les petits!

De nombreux grands groupes industriels ont introduit facultativement un congé de paternité parce que leurs bénéficiaires par milliards le leur permettent. Aujourd'hui ils cherchent à imposer ces prestations de luxe à nous tous!

6 **NON**, parce que l'Etat n'a pas à se mêler encore plus des affaires des familles!

Les mères et les pères doivent décider sous leur propre responsabilité et selon leurs besoins comment ils font garder leurs enfants.



**Donc:
Coûteux congé
de paternité
NON**